

FILIERE ANEMIE

SERVICE DE MEDECINE INTERNE

NOVEMBRE 2024

Introduction

- Création en juillet 2019, par le SAU et le service de médecine interne, d'une filière anémie en aval du SAU
- Objectif: Proposer dans un délai court et dans les suites d'un passage au SAU, une consultation pour coordonner l'exploration et la prise en charge d'une anémie d'étiologie inconnue

Remarque : Cette filière n'a pas pour mission de répondre à un besoin transfusionnel urgent

Lien Ville –Hopital

- Ouverture progressive et informelle à la demande de médecins traitants pour la médecine de ville
 - Formalisation à la demande du groupe de travail institutionnel Ville –Hôpital (Pr C Lavigne-Dr H Brisset) d'une ouverture de la filière anémie à la médecine de ville en juin 2024
 - Information dans le magazine du CHU d'Angers, l'Heure H qui est diffusé en ville
 - Prise en charge selon les besoins du patient (démarche diagnostique, traitement, organisation du suivi) en collaboration avec les services d'HGE, de gynécologie, d'hématologie principalement pour les prises en charge spécialisées
-
- Dossier URQUAL communiqué au secrétariat de MI
 - Lecture dossier Urqual + résultats du bilan + vérification critères inclusion
 - Programmation CS +/- HDJ
 - Annulation de la demande si
 - ✓ Patient pris en charge en hospitalisation
 - ✓ Cause connue et suivi déjà organisé dans un autre service
 - ✓ Absence d'exploration ou de prise en charge envisageable
 - ✓ Dans tous les cas, réponse écrite

Pour qui

Tout patient adulte présentant une anémie $\leq 10\text{g/dl}$ en l'absence de cause connue ou évidente et pour lequel des explorations semblent réalisables et pertinentes

Critères d'exclusion:

- besoin d'une transfusion en urgence ou semi-urgence
- anémie de cause connue (ex : hémopathie, hémorragie digestive)
- patient déjà suivi pour son anémie par un autre service (CHU ou hors-CHU)
- état général ou comportemental contre-indiquant les explorations

En pratique

Au SAU :

- Bilan biologique systématique

avant toute demande et avant tout traitement (supplémentation et/ou transfusion)

Prescrire sur Crossway : « BILAN ANEMIE SAU »

- NFS, réticulocytes
 - Ferritine, saturation transferrine si comorbidité
 - Vitamine B12, folates plasmatiques et globulaires
 - Créatinine
 - Haptoglobine, CRP (indispensable à l'interprétation de l'haptoglobine), LDH
 - bilan hépatique, y compris bilirubine totale et libre
 - électrophorèse des protéines plasmatiques
 - TP, TCA, fibrinogène
- Envoi de la demande (Dossier URQUAL pour le SAU) au secrétariat de MI : csmi@chu-angers.fr

En Médecine Interne:

- Lecture dossier Urqual + des résultats du premier bilan + vérification de l'absence de critères d'exclusion par le médecin de MI
- Programmation d'une CS et/ou d'une HDJ voire d'une HC

=> le patient est rapidement contacté par le service de MI pour une convocation dans le service dans un délai adapté à ses besoins

- Annulation de la demande si
 - ✓ Patient pris en charge en hospitalisation
 - ✓ Cause connue et suivi déjà organisé dans un autre service
 - ✓ Absence d'exploration ou de prise en charge envisageable
 - ✓ Dans tous les cas, réponse écrite

Que fait-on ?

- Une évaluation clinique et des premiers examens complémentaires (biologiques)
- Démarche diagnostique avec organisation d'explorations coordonnées (par ex en HDJ) telles que bilan gynécologique, fibroscopies digestives , myélogramme
- Organisation de la prise en charge thérapeutique et du suivi soit avec le médecin traitant soit avec d'autres spécialistes (gynécologie, HGE, maladie du sang, néphrologie...)

En quelques chiffres d'octobre 2023 à octobre 2024

- 44 demandes
 - 28 du SAU dont 25 depuis l'Heure H
 - 10 des MT dont 7 depuis l'Heure H
- 5 annulations de demandes
(état général (1), patient déjà pris en charge (4))
- 11 patients non venus au RDV (dont 6 qui ont annulé var pris en charge en ville et 1 refus, autres sans suite après relance)
- 28 consultations et 25 HDJ (Ferinject et une transfusion)
- Délai entre passage SAU et CS de 10 à 43j
 - Selon besoin du patient parfois revu à distance
 - Mais aussi délai entre réception de la demande et CS qui va de 6 à 35j

A retenir

- Connaitre et penser à la Cs « filière anémie »
Qui coordonne la prise en charge des anémies de cause inconnue en aval du SAU ou de la médecine de ville
- Procédure simple mais vérifier les critères d'exclusion *notamment l'absence de besoin d'une transfusion*
- Ne pas oublier de prélever le « bilan filière anémie » (avant transfusion, Ferinject)
- Réduire le délai entre le passage au SAU et la réception de la demande